

BASSENS

Le collège appelle à voter pour soutenir son projet participatif



Les collégiens et Chrystelle Bouydron, la référente développement durable. D. G.

Ils sont 11 élèves volontaires du collège Manon-Cormier à avoir déposé un projet ECO (Éco-Cercle & Oasis), organisé par le Département de la Gironde, encadré par Chrystelle Bouydron, professeure de technologie et référente développement durable dans l'établissement. L'objectif est d'inventorier et de chercher des solutions liées au changement climatique.

Ilots de fraîcheur

Pour remédier au manque d'ombre et à la chaleur régnante, du printemps à l'automne à la pause de midi, leur idée est de planter quelques arbres pour créer des ilots de fraîcheur. Un travail sur zone dans le collège a commencé l'an dernier, mais avec un budget trop serré, qui ne laissait pas de place à leurs ambitions. Ils ont alors décidé de distribuer des milliers de flyers dans les villes de Bassens et Saint-Louis-de-Montferrand, dans chaque médiathèque, afin de sensibiliser les publics et les inciter à voter pour leur projet.

Le Département offre un budget participatif de 800 000 euros réparti entre plusieurs projets en Gironde. Concernant le celui du collège Ma-

non-Cormier, entre l'achat de plantes, d'arbres et l'aide à l'association Place aux jardins, avec lequel le collège travaille depuis une dizaine d'années, le budget évalué est de 8 130 euros.

Arbres de la région

« En plantant des arbres poussant dans notre région, des buissons et plantes fleuries, en recouvrant les structures de plantes grimpantes, en favorisant davantage la biodiversité, nous pourrions profiter de la fraîcheur dans les espaces verts du collège. » Les élèves Agate, Ahmad, Arthur, Ella, Julian, Lenny, Louis, Léonie, Pierrick, Ziad et Tino ont choisi un slogan choc : « Agir ou cuire, nous, on a choisi ! La municipalité nous soutient et vous propose d'en faire de même. »

Pour soutenir l'action de ces collégiens et leur permettre de réaliser leur projet participatif, un vote est ouvert jusqu'au 3 mars à tous les habitants de la Gironde. À l'issue de ce vote, un classement sera établi pour départager les différents projets qui seront retenus.

Denis Garreau

Vote jusqu'au 3 mars sur
jeparticipe.gironde.fr